

COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 09 AVRIL 2021

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 09 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le **VENDREDI 09 AVRIL** à **17H00**, le conseil municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni à huis clos en la salle de l'**Amitié** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 02 avril 2021.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. LERMYTTE François, BOULET Guillaume, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HOUSSIN Romuald, CATTEZ François, HERNOUT Serge, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme DEGRACE Marie-Josée a donné procuration à Mme DECRIEM Marie-Christine.

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme ROUX Nathalie a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.

M. AZELART Laurent a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Secrétaire de séance : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 18h50

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20210409-2021-04-20-DE
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021

Depuis 1980, une entente intercommunale, regroupant des villes, associations, communautés de communes et musées privés, œuvre afin de protéger et valoriser le patrimoine fortifié.

L'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France propose des actions de développement culturel et patrimonial dans les Hauts-de-France. Riche de son réseau, elle s'intègre dans la dynamique d'attractivité territoriale et recherche des solutions financières et techniques pour l'entretien des murailles, citadelles, châteaux forts, ...

La Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS est intégrée, depuis plusieurs années, dans le réseau des espaces fortifiés des Hauts-de-France.

Chaque année, la Ville participe aux événements organisés par l'association comme les journées des espaces fortifiés en avril (*du 23 au 25 avril 2021, la thématique sera « De la miniature au géant, du réel au virtuel »*) et les conférences « Les Places Fortes Racon-thé » de novembre à février.

Au sein du réseau régional de mise en valeur du patrimoine fortifié, la Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS s'associe au programme de recherche et de développement et joue un rôle important dans l'animation du territoire des Hauts-de-France.

CONSIDERANT QUE l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France contribue à la valorisation et l'animation du patrimoine fortifié, il est important que la Ville devienne un membre adhérent à cette association, afin de profiter pleinement des outils de l'association, tels que le nouvel espace Escape Game, la carte du réseau, les rencontres, conférences et concours ;

Compte tenu de ce qui précède, ***le Conseil Municipal,***

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Alexandre HERMANT - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1er - D'ADHERER au titre de l'année 2021 à l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France ;

ARTICLE 2 - D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention qui définit les règles du partenariat et tous les actes afférents et à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la bonne exécution du partenariat ;

ARTICLE 3 - D'AUTORISER le paiement de la cotisation de 1.000 € (mille euros),
ETANT PRECISE QUE les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2021.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX